

Session 2020 – Niveau A

MATIÈRES À CONNAÎTRE

DOMAINE 1 : CADRE LEGISLATIF

• **LA CONSTITUTION**

- La Belgique fédérale, ses composantes et son territoire : art. 1-7.
- Les Pouvoirs : art. 33-41.
- Le pouvoir législatif fédéral : art. 74-84.
- Le Roi et le gouvernement fédéral : art. 85-114.
- La Cour Constitutionnelle : art. 141-143.
- Le pouvoir Judiciaire : art. 144-159.
- Le Conseil d'Etat : art. 160.
- La Cour des comptes : art. 180.
- La Force publique : art. 184.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994021730&table_name=loi

• **LE CONTROLE DES SERVICE DE POLICE**

○ **AIG**

Loi du 15 mai 2007 sur l'inspection générale et portant des dispositions diverses relatives au statut de certains membres des services de police (AIG)) – Art. 2 à 9.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051543&table_name=loi

○ **Comité P**

Loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de renseignement et de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace – Les missions - Art. 8 à 15.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1991071853&table_name=loi

• **LA POLICE FEDERALE**

- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI). TITRE III: LA POLICE FEDERALE.

Art. 92-105 Disposition générale – organisation générale – autorité, direction et attributions.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

- Arrêté royal du 14 novembre 2006 relatif à l'organisation et aux compétences de la police fédérale.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2006111431

Session 2020 – Niveau A

MATIÈRES À CONNAÎTRE

• LA POLICE LOCALE

- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI).

TITRE II: LA POLICE LOCALE

- *Art. 9 à 11 Les zones de police.*
- *Art. 12 à 32bis Le Conseil de police et le Collège de police.*
- *Art. 35 Le conseil zonal de sécurité.*
- *Art. 42 à 46 Autorité et direction.*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

- Les 7 fonctionnalités de base dans le cadre de l'exercice de la fonction de base.

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2001100930&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2001100930&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2009101605&table_name=loi

- Rôle et missions de la commission permanente de la Police Locale.

<http://www.policelocale.be/5806/fr/a-propos>

• LE PERSONNEL

- Le Statut CALog

- PJPoI – Partie IV : Le recrutement et la sélection du personnel du cadre administratif et logistique.
Art. IV.I.34 à IV.I.60.
- PJPoI – Partie V : Le stage et la nomination.
Titre III. - L'engagement, la nomination et le stage du membre du personnel du cadre administratif et logistique.
- PJPoI – Partie VII : La carrière administrative.
Titre IV : la carrière du membre du personnel du cadre administratif et logistique.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
- Circulaire GPI 60 concernant la pondération des fonctions de niveau A du cadre administratif et logistique des services de police. Principes généraux.
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2007060542&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2007060542&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)

- Divers textes relatifs au personnel

- PJPoI - PARTIE VI : L'ENGAGEMENT EFFICIENT DU PERSONNEL.
TITRE I : L'organisation du temps de travail.
TITRE II Chapitre 2 : L'organisation de la mobilité (dispositions communes et règles de procédure).
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi



Session 2020 – Niveau A

MATIÈRES À CONNAÎTRE

- PJPol - PARTIE VIII : LES POSITIONS ADMINISTRATIVES, LES CONGES, LES DISPENSES DE SERVICE ET LES NON-ACTIVITES.

TITRE II : Les positions administratives.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

- Arrêté ministériel du 28 décembre 2001 portant exécution de certaines dispositions de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police.

Titre VI. - L'organisation du temps de travail - Chapitres I, II et III.

Titre VIII. – Les congés et absences.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2001122831

- L'évaluation du personnel

- PJPol - PARTIE VII *Art. VII.I.1-VII.I.30.*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

- Loi du 26 avril 2002 relative aux éléments essentiels du statut des membres du personnel des services de police et portant diverses autres dispositions relatives aux services de police. *Chapitre VIII.*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2002042630

- Circulaire ministérielle du 03 mai 2019 relative au cumul par les membres du personnel du cadre opérationnel des services de police.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019050306&table_name=loi

- Arrêté royal du 20 juin 2019 modifiant la position juridique pécuniaire du personnel des services de police. Principes généraux.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2019062002

- Assistance en justice - Loi sur la fonction de police du 05/08/1992 - Art 51, 52, 53 & 53bis.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

- Arrêté royal du 8 février 2001 portant exécution de la loi du 24 mars 1999 organisant les relations entre les autorités publiques et les organisations syndicales du personnel des services de police. Principes généraux.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001020831&table_name=loi

Session 2020 – Niveau A

MATIÈRES À CONNAÎTRE

- Circulaire ministérielle GPI 80 relative aux relations syndicales au sein de la police intégrée et au sein de l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2014031705&table_name=loi
- Le bien-être : Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
Chapitre II : Art. 4, 5 et 6.
Chapitre VI : Art. 33 à 43.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1996080400
- Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.
 - Titre 1 : art. 2 – Définitions.
Chapitre 2 – Principes généraux : art. 3,4,13 et 16.
 - Titre 2 : Marchés publics dans les secteurs classiques.
Chapitre 2 – Procédures de passation : art. 35 à 42 et 47.
Chapitre 7 – article 92.
www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2016061719
- AR du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.
Art. 11 : Seuils de publicité européenne
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2017041810
- AR du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics.
Art. 5 – Champ d'application.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2013011409&table_name=loi

DOMAINE 2 : GESTION ET DÉVELOPPEMENT

- Circulaire CP 1 du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du Community policing applicable au service de police intégré, structuré à deux niveaux.
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2003052738&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2003052738&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)
- Circulaire CP 2 du 3 novembre 2004 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité. La gestion optimale, les parties prenantes, les domaines d'organisation et le PDCA.
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPÉRIEUR DU CADRE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTÉGRÉE

Session 2020 – Niveau A

MATIÈRES À CONNAÎTRE

- Circulaire CP3 du 29 mars 2011 relative au 'système du contrôle interne' dans la police intégrée, structurée à deux niveaux.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_l1.pl?language=fr&caller=list&la=f&fromtab=loi&tri=dd+as+rank&sql=dd+=+date%272011-03-29%27+and+nm+contains+%272011000235%27
- Actualité : connaissance de l'actualité dans le cadre de l'orientation externe.
- PNS 2016-2019 : prolongé en 2020.
Priorités et principes généraux.
<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/le-plan-national-de-securite>
- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.
Art. 35,36 et 37 : Plan zonal de sécurité.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi
- Circulaire interministérielle PLP58 relative à la procédure de dépôt des plans zonaux de sécurité 2020-2025 et de leur approbation par les Ministres de l'Intérieur et de la Justice.
<https://www.besafe.be/fr/legislation/circulaire-interministerielle-plp-58-relative-a-la-procedure-de-depot-des-plans-zonaux>
- La déontologie des services de police.
Arrêté royal du 10 mai 2006 fixant le code de déontologie des services de police.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006051033&table_name=loi
- Le statut disciplinaire.
Loi du 13 mai 1999 portant le statut disciplinaire des membres du personnel des services de police - Art. 2 à 20
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi

DOMAINE 3 : CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La mesure de la connaissance de la langue est effectuée au travers d'un commentaire de texte.